

Dénonciation et plainte contre le Renouveau TV

Écrit par Dr Tidiane

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL



ORDRE DES MÉDECINS DU MALI



N° 0178 2023 / CNOM

REPUBLIQUE DU MALI

Un Peuple - Un But - Une Foi

Bamako, le 16 février 2023

À

Monsieur le Directeur de la Haute Autorité de la Communication (HAC)

Objet : Dénonciation et plainte contre Alexis KALEMBRY et le Renouveau TV

Monsieur le Directeur,

Par la présente, nous vous faisons parvenir une vidéo qui circule sur les réseaux sociaux depuis quelques jours qui serait des allégations venant de monsieur Alexis KALEMBRY. Cette vidéo a été diffusée à partir du Renouveau TV. Nous vous informons que le renouveau TV en a eu troisième diffusion d'une telle vidéo portant atteinte à l'honneur et à la dignité de la profession médicale en générale et du médecin en particulier.

Pour ce faire, nous vous confions ce dossier pour établir le droit en matière de communication.

En vous souhaitant bonne réception, veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de nos meilleures salutations.

Pièces jointes :

- Cdt USB comportant la vidéo de Alexis KALEMBRY ;
- Loi n°2017-030 portant création de l'Ordre des Médecins ;
- Décret n°2017-0721-P-RM fixant l'Organisation et le Fonctionnement de l'Ordre des Médecins.

Pour le Conseil National

Moussa KATIE





Docteur Moussa KATIE

Chevalier de l'Ordre du Mérite National

Six à l'Assemblée RCJ 2000, Rue 338, Porte 03 - BP 5 674 - Tel (223) 20 22 20 58 Bamako-MALI ; site web : www.cnom.mali.gov.mli / e-mail : cnom@cnom.mli

Compte bancaire n°97245420004-79 Banque Atlantique